

COMMUNE DE POISSON
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2020

Présents : BONNOT Michelle, BODET Gérard, PORNIN CLEMENT Christèle, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, MELINE Nicole, CHATILLON Yves, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc, FARIZY Isabelle, MERLE Bernard, GUYOT de CAILA Mathieu.

Excusé(s) : LABARGE-AUPECLE Mathilde, FORET Xavier qui donne pouvoir à GUYOT de CAILA Mathieu

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : PLURIEL Dominique

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 15/10/2020.

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

La Direction Générale des Finances Publiques a validé la création au 01/01/2021, du Service de Gestion Comptable (SGC) de Charolles qui regroupera la comptabilité des actuelles Trésoreries de Paray-le-Monial, Digoin, Charolles et Perrecy-Palinges (pour partie).

Ainsi, Mme Dard demande de suspendre les émissions de dépenses et de recettes, entre le 15/12/2020 et le 10/01/2021.

Par conséquent, la commune doit prendre des décisions modificatives avant l'arrêt de la comptabilité au 11 décembre 2020.

A compter du 1er décembre, c'est donc Mme LOPEZ qui gère la trésorerie de Paray le Monial jusqu'au 31 décembre 2020.

Dès le 01 décembre, Mme DARD sera conseillère sur 62 collectivités dont Poisson.

Voici ses missions :

- conseil à l'élaboration budgétaire
- sensibilisation, information sur toute évolution réglementaire majeure (prochainement par exemple mise en place de la comptabilité M57 et compte financier unique)
- promotion et conseils en matière de dématérialisation, de mise en place des moyens modernes de paiement
- présentation de modalités d'optimisation de la qualité comptable
- présentation des indicateurs financiers de la collectivité - élaboration d'analyses financières
- conseil fiscal en appui des services dédiés en DDFIP
- conseil sur un projet d'investissement (faisabilité, financement)

DECISION MODIFICATIVE n°2 - budget chaufferie

La comptabilisation des intérêts courus non échus (ICNE) est obligatoire pour les collectivités en comptabilité M4. Le budget Chaufferie de POISSON suit donc cette règle.

Calcul des ICNE 2020 au titre de l'échéance du 31/01/2021

Les intérêts courus du 01/02/2020 au 31/01/2021 seront payables entièrement au 31/01/2021.

Il convient de rattacher 11 mois d'ICNE à l'exercice 2020.

ICNE à rattacher à l'exercice 2020 =

393,17 (intérêts échéance du 31/01/2021) x 330 /360 = 360,40 €

Comptabilisation

Il convient d'émettre un mandat au compte 66112 pour 360,40 €

A ce jour, les crédits budgétaires du chapitre 66 sont insuffisants.

Fonctionnement dépenses :

60221 : combustibles : - 361.00 €

66112 : intérêts courus non échus + 361.00 €

Fonctionnement dépenses décision modificative à hauteur de 361.00€

DECISION MODIFICATIVE n°3 - budget communal

Une décision modificative en fonctionnement est nécessaire sur certains articles afin de prendre en compte les diverses dépenses sur le budget communal au titre de l'année 2020.

Fonctionnement dépenses :

6411 : personnel titulaire :

- 4 000.00 €

6413 : personnel non titulaire :

+ 4 000.00 €

Fonctionnement dépenses décision modificative à hauteur de 4 000.00€

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder aux virements de crédits suivants afin de régulariser les imputations budgétaires.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission cimetièrè : la commission s'est réunie le 28 novembre 2020 afin de faire un point sur le règlement du cimetière. Effectivement, il serait nécessaire de revoir les inscriptions sur les portes du columbarium, les plaques nominatives sont jugées trop petites. La commission a proposé au conseil municipal d'opter directement pour une gravure. Le conseil municipal accepte à l'unanimité. Un avenant devra être pris au règlement qui a été rédigé et voté en 2016. La commission propose d'acheter une brouette pour transporter les pots. Les 3 portails sont à repeindre ainsi que la porte du local. La commission est en attente d'un devis pour la réfection d'une partie du mur d'enceinte.

Commission scolaire : suite à l'augmentation des effectifs sur 3 ans, la commission a déposé un dossier de demande d'ouverture d'une 3^{me} classe auprès de Mme Villiers, inspectrice académique de Charolles. En effet, en 2023, il y aurait 58 élèves, en 2022 56 élèves et en 2021 54 élèves. Un échange téléphonique avec l'inspectrice Mme Villiers aura lieu le vendredi 11 décembre 2020.

Commission environnement : le devis fleurissement pour l'année 2021 a été validé à l'entreprise SOLEYMIEUX.

Information et communication : suite à la crise sanitaire, la commission n'a pas pu se réunir pour la préparation du bulletin 2021. Une réunion est fixée au 10 décembre 2020 à 19h à la mairie. Les textes doivent parvenir en mairie pour le 9 décembre dernier délai.

Commission Voirie : le dossier élagage est bientôt fini. En début d'année le devis pourra être validé.

La communauté de communes a transmis le devis pour la voirie 2021 sur la commune de Poisson, la commission va se réunir le 12 décembre 2020 à 9h en mairie pour déterminer les priorités des travaux à réaliser.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mme Le Maire informe le CM :

PERSONNEL : suite à la prolongation de l'arrêt de travail de Philippe LAHORE, le CDD de FELIX Fabien est renouvelé jusqu'au 31 janvier 2021 inclus.

M LAHORE passe en comité médical le 15 décembre 2020 pour prolongation de sa maladie ordinaire pour 3 mois.

Mutualisation du personnel : Mme le Maire informe le conseil que la communauté de communes envisage de redonner le personnel intercommunal aux communes, la convention de mise à disposition arrivant à échéance. La communauté de communes finance deux postes à temps complets sur la commune.

La Prochaine réunion aura lieu le 17 décembre 2020 à 20h30.

Fait à Poisson, le 03/12/2020

La séance est levée à 22h30

Mme Le Maire,
Michelle BONNOT

